



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Le 21 septembre 2016

Communiqué

« Marre de ces élus ignorants et irresponsables »

Après les déclarations de MM David Samzun et Philippe Grosvallet, lors d'un récent point presse, les associations du collectif Défense de La Mer réagissent.

« **Marre des zadistes en costard** » : cette saillie du maire de St Nazaire visant les membres des associations qui ont porté un recours contre le projet d'éoliennes sur le banc de Guérande relève d'une pratique de communication pour peser sur la justice, mais elle est à la fois injurieuse et discriminante. Injurieuse, parce que les zadistes sont connus pour être dans une complète illégalité, or nos 3 associations sont agréées par la Préfecture et respectent scrupuleusement la Loi. Discriminante, parce que les expressions « **en costard** » et « **ces occupants de résidences secondaires** » cherchent à stigmatiser des citoyens, pourtant pacifiques et contribuant largement à l'économie du territoire, tant par leurs impôts locaux (au moins 50 % à Pornichet et plus à La Baule et au Pouliguen) que par leur consommation locale et le recours aux artisans pour la construction et l'entretien de ces résidences. Il y a là quelque relent de lutte des classes qui n'a plus cours depuis des décennies. Déjà, le gouvernement et quelques mairies socialistes locales (St Nazaire, Batz/mer) sur-imposent de 20% les résidents secondaires. Est-ce juste ou discriminant ?

Nous comprenons très bien que des élus soient tentés de hurler avec les loups du « lobby éolien » pour développer les énergies marines renouvelables, mais celles-ci doivent être pilotables. Ce n'est pas le cas des éoliennes à production intermittente. Et l'impact environnemental doit être mesuré avant toute réalisation. Il est déjà très perturbé par les boues de dragage que les ports de Nantes-St Nazaire et ceux de la CCI déversent devant nos plages...

Nombreux sont les experts et personnalités qui dénoncent depuis plus de 10 ans ces énergies intermittentes, hyper-coûteuses parce que subventionnées, et inefficaces du point de vue énergétique et climatique : entre autres, Jacques Attali (« *L'impérieuse nécessité de la réduction des émissions des gaz à effet de serre conduit parfois à des politiques absurdes, résultats de la précipitation d'hommes politiques, (pour qui l'écologie représente d'abord des voix), et de l'avidité d'entreprises, (pour qui le « vert » représente surtout des profits)* ») et G. Mestrallet, Président d'ENGIE/GDF-Suez ("*Les éoliennes ne s'installent pas là où il y a du vent, mais là où il y a des subventions.*").

Et à St Nazaire, avec nos impôts, il y a des subventions (CARENE : 400 000€ ; Région Pays de Loire : 1 025 000€ ; et autres Primes d'Aménagement du Territoire...) à **Alstom Eoliennes SN** dont l'effectif déclaré au 31/12/2015 est de 28 salariés, pour un objectif improbable de 300 !... La presse vient aussi de se faire l'écho de l'échec de la création d'une filière française de l'éolien offshore avec l'abandon par AREVA de ses activités au germano-espagnol Gamesa/Siemens et la vente d'Alstom à l'américain General Electric.

A ces élus de tous bords qui s'inscrivent dans des opérations économiquement condamnées, et environnementalement condamnables, nous disons : « **Marre de ces élus ignorants, et irresponsables** ».

Collectif DLM

Contact : Alain Doré (06 80 20 38 40)



Stop aux éoliennes sur le banc de Guérande

www.dlm-eoliennesenmer.net